

Délibération du conseil d'administration n°2018/11/051

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2015-663 du 10 juin 2015 portant approbation des statuts de la COMUE Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées et son règlement intérieur modifié le 23 février 2018,

Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 10 jours avant la séance, conformément à l'article R33 du règlement intérieur de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées,

Considérant que .. membres étaient présents ou représentés sur les 75 qui composent actuellement le conseil : le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 30 novembre 2018

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 62 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prend pas part au vote
- 0 abstention

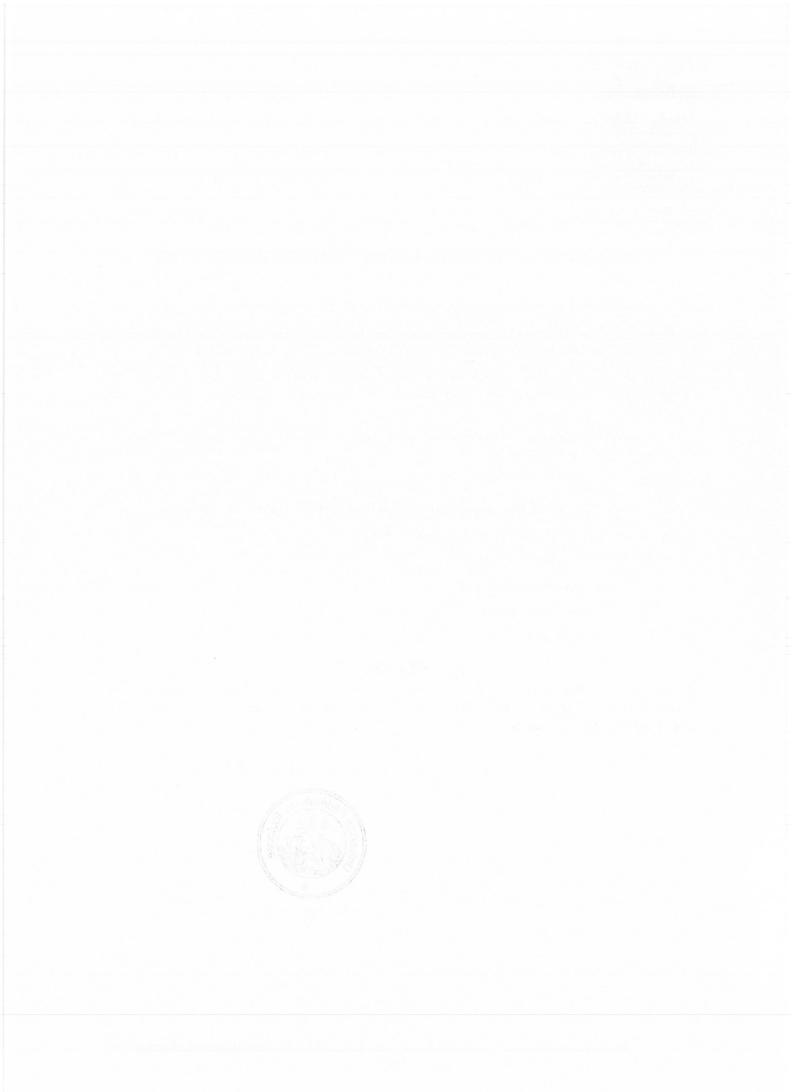
DECIDE

Par la présente délibération, le Conseil d'Administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées approuve la modification des tarifs de Mediad'Oc du SICD applicables à partir du 1^{er} décembre 2018 *(cf. tarifs joints)*.

Toulouse, le 3 décembre 2018



Philippe RAIMBAULT







Proposition de modification des tarifs des formations de Médiad'OC (CRFCB Occitanie)

Les modifications proposées sont indiquées en rouge dans le texte. La principale modification concerne la création d'un forfait pour les conférences intitulées « Mardis des bibliothèques ». L'objectif de ce forfait est de créer une offre d'appel à destination de personnes souhaitant assister à plusieurs conférences mais dont l'inscription n'est pas prise en charge par un employeur ou par un organisme.

Inscriptions aux stages de formation continue

- 160 € la journée pour toute personne dont l'inscription n'est pas prise en charge par ailleurs.
- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

Inscriptions aux conférences « Mardis des bibliothèques »

- 50€ la demi-journée pour toute personne dont l'inscription n'est pas prise en charge par ailleurs.
- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Chaque personne peut souscrire un forfait « Mardis des bibliothèques » pour un montant de 200€. Ce forfait lui donne accès à 10 demi-journées de formation qu'elle peut choisir dans le programme de l'année universitaire. La souscription d'un forfait ne donne droit à aucune réduction supplémentaire, quel que soit le statut de la personne. Par ailleurs, toute inscription à une préparation concours donne accès à la totalité du programme des mardis des bibliothèques.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

Stages organisés en réponse à des demandes spécifiques (appels d'offres, bons de commandes...)

- de 120 € à 220 € l'heure, soit pour une journée de 6 heures : de 720 € à 1 320 € la journée.

Participation à un voyage d'étude organisé par Médiad'Oc

de 100 € à 1 000 € par participant

Inscription à la formation d'auxiliaire en partenariat avec l'Association des Bibliothécaires Français (ABF)

Les tarifs sont fixés par l'Association des Bibliothécaires de France.

- 1000 € pour toute personne ne relevant pas d'un établissement ayant conventionné avec Médiad'Oc et dont l'inscription n'est pas prise en charge par son employeur ou un organisme.
- 1 200 € par personne pour toute personne ne relevant pas d'un établissement ayant conventionné avec Médiad'Oc mais dont le financement est pris en charge intégralement par son employeur ou un organisme.
- Conformément aux dispositions prises par l'ABF, le financement peut être pris en charge intégralement ou partiellement par un employeur ou un organisme. Le restant de la somme dû est à la charge du candidat. Le coût de la formation est alors de 1 000 €.

L'inscription donne accès au fonds professionnel de Médiad'Oc.

Inscription aux préparations aux concours

Les préparations aux concours peuvent être effectuées en totalité (tarif forfaitaire de 400€ à 600€), ou module par module (tarif à la carte).

CATEGORIE A

- Conservateur et bibliothécaire externe : 600€
 - o Accès plateforme des préparations en réseau des CRFCB : 400€
 - o Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 200€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

- Bibliothécaire interne : 600€
 - o Accès plateforme des préparations en réseau des CRFCB : 400€
 - o Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 200€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

CATEGORIE B

- BIBAS CN : 600€
 - o Accès plateforme des préparations en réseau des CRFCB : 400€
 - o Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 200€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- **50% de réduction** pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

- BIBAS CS externe: 600€
 - o Accès plateforme des préparations en réseau des CRFCB : 400€
 - Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 200€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

- Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques ou Assistant territorial qualifié de conservation du patrimoine des bibliothèques : 500€
 - o Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 400€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

CATEGORIE C

- Magasinier et Magasinier principal: 600€
 - o Accès plateforme des préparations en réseau des CRFCB : 400€
 - o Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 200€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.

- Adjoint territorial du patrimoine : 500€
 - o Module « Méthodologie des épreuves écrites » : 400€
 - o Module « Méthodologie des épreuves orales » : 200€

L'inscription à la totalité de la préparation donne accès aux Mardis des bibliothèques ainsi qu'aux revues de presse et au fonds professionnel de Médiad'Oc.

- **30% de réduction** pour toute personne sans employeur, non prise en charge par un organisme (demandeur d'emploi, étudiants, disponibilité, congé formation).
- 50% de réduction pour toute personne sans employeur et non imposable.

Médiad'Oc demandera un justificatif de situation le cas échéant.

Toute formation commencée est due en intégralité et ne donne lieu à aucun remboursement.